

ASSEMBLEE GENERALE de l'APEJS du 30 avril 2024

Présents :

- **Bureau** : Arnaud Serre (Président), Maryline Cailleux (Trésorière), Jacky Levecq (Vice-président),
- **Administrateurs** : François Braillon, Benoît Laguet, Jean Claude Dijoud,
- **Collège salarié** : Amina Osman,
- **Membres consultatifs** : Mongenet Christie // Commissaire aux comptes, Jean Pierre Casazza // Adjoint à la culture – Ville de Chambéry,
- **Invités** : Bertrand Furic (directeur), Frédéric Rossi (administrateur), Emmanuel Martin (coordinateur pédagogique)
- **Excusées** : Giulia Romanelli, Céline Paquet, Hélène Faure

Préambule du Président :

Arnaud Serre remercie les personnes présentes pour cette assemblée générale et remercie également M. Jean Pierre Casazza pour sa présence.

A. Rapport d'activité

Bertrand Furic présente le bilan d'activité et indique que la saison 2022/2023 a été une année particulière avec l'organisation des 40 ans de l'APEJS. Cette manifestation a été une belle réussite tant au niveau artistique que financier car le budget de l'opération est à l'équilibre.

Bertrand Furic remercie chaleureusement la Ville de Chambéry pour la subvention exceptionnelle de 10 000€ qui nous a permis de fêter dignement cet anniversaire.

Emmanuel Martin souligne une augmentation assez conséquente du nombre d'élèves sur cette saison 2022/2023, tendance qui se confirme également pour 2023/2024. Au niveau de la parité H/F dans nos effectifs, nous sommes pratiquement à l'équilibre ce qui est un très bon signal pour l'avenir. Avec plus de 410 élèves cette saison, nous avons atteint un plafond, les espaces dédiés à la cité des arts ne nous permettent pas d'accueillir plus d'élèves.

Pour la partie diffusion nous continuons à affirmer une volonté d'ouverture et de partenariat, en travaillant avec de nombreuses structures (Arc en cirque, Malraux, MJC Totem, 3Xrien, Rezaka, Le Périscope ...).

Les temps de résidence à la Soute se sont accentués cette avec un peu plus d'une trentaine d'accueils.

Nous continuons d'animer avec le Brise-Glace le dispositif « Passe-moi le Son ». Le Département nous a également confié l'animation du dispositif musiques actuelles de Savoie.

Parallèlement à tout cela nous participons activement au Dispositif Dose le Son et accueillons chaque année environ 1200 élèves au Scarabée en partenariat avec l'association Dose le Son.

L'APEJS est présente dans de nombreux réseaux, Jazz(ra), Grand Bureau, SMA, AJC, Jazz-Contreband réseau transfrontalier.

Vote de rapport d'activité : Voté à l'unanimité

B. Rapport financier

Frédéric ROSSI présente le Rapport financier 22/23.

Les comptes de l'exercice 2022/2023 font apparaître un déficit de – 62 332,29€. Même si ce déficit est assez important, il ne met pas cette année l'association en difficulté, il sera absorbé par le fond associatif de qui a été arrêté sur l'exercice précédent à un montant de 178k€.

Ce déficit se compose de trois évènements imprévisibles et d'un déficit structurel évalué à 15K€ :

- Revalorisation salariale de la branche ECLAT = +18 000,00€
- Redressement URSSAF = + 9 917,00€
- Augmentation de la provision pour départ à la retraite = + 14 878,88€

cette saison comme indiqué dans le rapport d'activité a été marquée par une augmentation assez importante des inscriptions des élèves amateurs et donc mécaniquement des adhésions.

Nos recettes propres représentent 35% des produits d'exploitation :

- Adhésions : 9 930€
- Inscriptions élèves amateurs : 138 264€
- Formation professionnelle : 52 682€
- Billetterie : 11 694€
- Bar La Soute : 16 535€
- Autres recettes d'exploit. : 7 465€

Les subventions représentent 52 % des produits d'exploitation :

- DRAC = 50 000€
- Conseil départemental = 89 000€
- Région AURA = 113 633€
- Ville de Chambéry = 51 179€
- SPEDIDAM = 27 201€
- CNM = 16 047€
- SACEM = 4 333€

Les parties concours publics et subventions d'exploitation sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+ 5 266€). Nos principaux financeurs sont la Région AURA, le Conseil Départemental de la Savoie, la ville de Chambéry et DRAC AURA. Il est à noter qu'il faut ajouter à la subvention de la ville de Chambéry des contributions indirectes pour un montant d'environ 40K€, mise à disposition des locaux, mise à disposition d'un mi-temps de régisseur technique.

L'APEJS a procédé à des reprises de provision et fonds dédiés au 31/08/2023 pour un montant de 75 899€.

Nos charges d'exploitation représentent : 727 763€

- Charges externes : 176 994€
- Charges du personnel : 502 777€
- Impôts et taxes : 4 746€

- Dotations amortissements et provisions : 28 070€
- Fonds dédiés et autres charges : 15 176€

L'augmentation du poste salaires est mécanique avec l'augmentation de l'activité sur la partie école de musique mais également imprévue avec l'augmentation successive du point d'indice, la modification du positionnement indiciaire des catégories B et D, ainsi que la mise en œuvre des avenants 198, 199 et 200.

Il est important de souligner que le poste des salaires représente 70 % des charges. Par conséquent toute évolution sur ce poste se traduit immédiatement sur l'ensemble des charges.

En synthèse, même si ce nouveau déficit ne met en difficulté l'association, il est préoccupant et ne doit pas occulter les évolutions à mener et la fragilité des prévisions qui peuvent être vite remises en causes par la conjoncture.

Il reste pour l'avenir de poursuivre la diversification des formats d'activités, mis en place ces trois dernières saisons et de travailler sur la mise à jour des tarifs.

Le modèle économique est cependant totalement dépendant des subventions : la Région AURA, le Département, la ville de Chambéry, la DRAC AURA et l'ensemble des Sté Civiles restent des soutiens fondamentaux pour le maintien des activités de la structure.

Nous devons également rester vigilants sur nos fonds propres qui participent à la constitution d'un fond de roulement nécessaire à la bonne tenue de nos activités.

Vote du rapport financier : Voté à l'unanimité

C. Budget prévisionnel 2023 / 2024

Frédéric ROSSI présente le Budget Prévisionnel 23/24 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 676.327€.

Ce budget présente un déficit prévisionnel de clôture d'environ 15K€ qui sera financé par le fond associatif.

Vote du budget prévisionnel : Voté à l'unanimité

D. Points divers

Élection Conseil d'Administration

Arnaud Serre précise que le conseil d'administration de l'APEJS se compose de 15 membres.

- 3 membres de droit :
 - Ville de Chambéry,
 - Conseil départemental de la Savoie,
 - Direction du CRR de Chambéry.
- 12 Membres élus :
 - Collège Salariés : 3 membres,
 - Collège Administrateurs (élèves, parents d'élèves, autres) : 9 membres.

Dans le collège Administrateurs trois mandats arrivent à leur terme :

- Hélène Faure, ne souhaitant pas se représenter,
- Giulia Romanelli, souhaitant se représenter,
- Jacky Levecq, souhaitant se représenter.

Dans le collège Salariés il y a un poste vacant à pourvoir et un mandat arrive à son terme :

- Céline Lambre, souhaitant se représenter,

Nous avons reçu deux nouvelles candidatures pour intégrer le Conseil d'Administration. Il s'agit de Jean Batiste Louis pour le collège salariés et Marjolaine LEPRAS pour le collège administrateurs.

L'assemblée générale valide l'ensemble des candidatures à l'unanimité.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra à la Cité des Arts le jeudi 30 mai 2024.

La séance est levée à 20h00

A Chambéry, le 2 mai 2024

Arnaud Serre, Président



APEJS - Musiques actuelles
Cités des arts
73000 Chambéry
Tel : 04 79 71 76 40
www.apejs.org